



LOBI¹ / **UEMOA**

**Initiatives Transfrontalières
de Développement Local pour l'Afrique de l'Ouest**

Juillet 2012

¹ Local Cross Border Initiative

Pays: Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger
Espace UEMOA (+Guinée, Guinée Bissau, Sénégal, Togo)

Intitulé du programme : Initiatives Transfrontalières de Développement Local pour l'Afrique de l'Ouest – LOBI/UEMOA

Effet(s) du programme conjoint : n.a.

Durée du programme: 5 ans
Dates prévues
Début : 1^{er} Août 2012
Fin : 31 Juillet 2017
Option(s) de gestion des fonds:
n.a.

Budget estimatif total*: \$11 770 000
Dont:
1. Budget financé: \$ 1 819 000
2. Budget non financé: \$ 9 951 000
* Le budget estimatif total comprend les dépenses au titre du programme et les dépenses d'appui indirectes support costs

Sources du budget financé:
• Luxembourg \$ 1 819 000

For Signature:
Date : 30 July 2012
Signature : 


Christine Roth, UNCDF Executive Secretary a. i.

Table des matières

Table des matières	3
Acronymes.....	4
Résumé exécutif.....	5
1. Contenu du programme	7
2. Leçons apprises	11
3. Stratégie du programme	15
4. Modalités de gestion et de coordination	18
5. Partenariats et stratégie de la mobilisation des ressources	19
6. Durabilité	21
7. Suivi Evaluation.....	21
8. Visibilité et sensibilisation	22
Annexe 1 : Cadre de ressources et de résultats.....	23
Annexe 2 : Terms of reference of the Technical Specialist.....	28
Annexe 3 : Programme de l'UEMOA sur la zone IIRSAhel, Fiche de projet.....	34
Annexe 4 : LOBI - LOcal Cross-Border Initiative - Stratégie de Communication.....	35

Acronymes

BAD	Banque Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGLUA	Conseil des Gouvernements Locaux en Afrique
CIFAL	Centres Internationaux de Formation des Acteurs Locaux
CSAO	Club du Sahel et Afrique de l'Ouest
CTD	Conseil des Collectivités Territoriales
FAIR	Fonds de Soutien à Intégration Régionale
FDL	Fonds de Développement Local
FED	Fonds Européen de Développement
GELD	Développement Local Equitable
KDERP	Programme de Relance Economique du District de Kenema
LIDL	Programme National de Décentralisation et Développement Local du Libéria
LOCAL	Local Cross Border Initiative
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSC	Organisations de la Société Civile
PDL	Programme de Développement Local
PDLG II	Programme de Développement Local en Guinée Phase II
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PIB	Produit Intérieur Brut
PITF	Programme d'initiatives transfrontalières
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies
PMA	Les Pays les Moins Avancés
RBA	Bureau Afrique du PNUD
SAFIC	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Locales
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFM	Union du fleuve Mano
UNCDF	UN Capital Development Fund
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche
UNOWA	Office des Nations Unies pour l'Afrique Occidentale
UNW	Organisation des Nations Unies pour la Femme
WABI	Réseaux Ouest Africains d'intégration des Frontières

Résumé exécutif

Les zones Transfrontalières sont essentielles pour la stabilité de l'Afrique de l'Ouest. Les frontières des pays africains, tracées au cours de la période coloniale, sans refléter les réalités de vie ni les cultures locales, ont été une source de conflits sur le continent. L'emplacement des ressources naturelles stratégiques dans les zones transfrontalières pose des défis supplémentaires. Par conséquent, des actions communes engagées sur ces espaces par les Etats voisins sont essentielles pour faciliter le développement et garantir la stabilité. En outre, l'intégration régionale est conçue comme le meilleur moyen d'accélérer le développement socio-économique des pays africains et de promouvoir la paix et la stabilité de manière durable. D'une part, la volonté commune de se rapprocher peut éliminer ou atténuer les sources de conflits violents. D'autre part, l'expansion des marchés nationaux et l'harmonisation des cadres réglementaires peuvent favoriser la création d'un environnement favorable aux investissements sur le continent africain.

Les zones frontalières, tout en constituant un potentiel largement inexploité font courir un risque pour la stabilité de la sous-région. En témoignent les événements survenus récemment dans le Nord du Mali et leurs conséquences sur l'ensemble du Sahel. Dans le même temps, les échanges sont denses aux frontières. Mais ces espaces souvent enclavés ne bénéficient pas de l'infrastructure économique et sociale minimale. Il faut également noter que ces zones sont fortement touchées par les déplacements massifs de population, et deviennent en conséquence explosives.

L'Initiative transfrontalière de Développement Local (Local cross-Border Initiative - LOBI) est un programme global de UNCDF qui vise à renforcer la gouvernance transfrontalière en Afrique. LOBI propose d'appuyer des stratégies régionales et nationales et la promotion de projets pilote de développement local, ceci afin de renforcer la stabilité économique et la sécurité dans les PMA d'Afrique. Ce programme global est décliné dans le présent projet LOBI/ UEMOA qui concerne l'espace des huit Etats de l'UEMOA.

Le projet sera mis en œuvre à travers deux expériences pilotes en partenariat avec l'Union Economique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) et en lien avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). UNCDF s'appuiera sur les autorités locales comme partenaires clés du processus dans quatre des huit pays de l'UEMOA : **la Côte d'Ivoire, le Burkina, le Niger et le Mali**. Cette initiative devra contribuer à renforcer les capacités des acteurs, tant locaux que nationaux et de faciliter le financement des investissements dans les espaces transfrontaliers. Le programme pilotera un mécanisme de développement local transfrontalier pour renforcer les investissements et soutenir les innovations dans les domaines du développement économique local, de la sécurité alimentaire, de l'équité du genre et contribuera directement à la pérennité des services de base pour les communautés transfrontalières

Le projet sera exécuté en trois phases:

- **La Phase I** (un an et demi) sera axée sur l'obtention de résultats politiques avec les institutions régionales. Un cadre de gouvernance régionale de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest sera élaboré, débattu et négocié. Des stratégies pour la coopération transfrontalière seront définies au niveau national. Un processus de développement local transfrontalier sera appuyé, y compris la mise en place de mécanismes institutionnels et financiers conduisant à des investissements équitables répondant aux besoins des communautés transfrontalières. Cette première Phase, bien que ne comportant pas d'investissements prendra appui sur les expériences en cours au niveau de l'UEMOA (notamment sur l'espace IIRSahel). Ces expériences

mises en œuvre par l'UEMOA hors politique transfrontalière constituent autant d'éclairages pour le présent programme. Le budget pour la Phase I est de **1 370 000 USD**.

- **La Phase II** consistera en une revue technique d'évaluation des résultats obtenus dans la phase I et permettra de produire une feuille de route pour la phase III et une stratégie de mobilisation des ressources. Une table ronde des bailleurs de fonds sera organisée suite à la revue interne. Cet examen aura lieu au milieu de l'année 2. Le budget pour la Phase II est de **330 000 USD**.
- **La Phase III** sera consacrée à l'investissement équitable au travers de la mise en oeuvre test d'un mécanisme de développement local (années 3, 4 et 5). Le mécanisme transfrontalier sera piloté en Afrique de l'Ouest dans deux zones. A priori, les deux zones choisies sont la zone transfrontalière entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali (« SKBo ») et la zone transfrontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger (« IIRSAhel »). Toutefois, la revue à mi-parcours de la Phase II permettra de confirmer ou d'infirmer le choix de ces deux régions, autant que d'augmenter ou diminuer le nombre de zones test. Les expériences pilote qui seront menées s'appuieront sur un processus de planification participative et l'intégration des investissements équitables dans les budgets locaux. Le budget pour la Phase III est de **9 300 000 USD**. Il pourra être revu au cours de la Phase II en fonction des zones d'intervention.

1. Contenu du programme

Les zones Transfrontalières sont essentielles pour la stabilité de l'Afrique de l'Ouest. Les frontières des pays africains, tracées au cours de la période coloniale, sans refléter les réalités de vie ni les cultures locales, ont été une source de conflits sur le continent. L'emplacement des ressources naturelles stratégiques dans les zones transfrontalières pose des défis supplémentaires. Par conséquent, des actions communes engagées sur ces espaces par les Etats voisins sont essentielles pour faciliter le développement et garantir la stabilité. En outre, l'intégration régionale est conçue comme le meilleur moyen d'accélérer le développement socio-économique des pays africains et de promouvoir la paix et la stabilité de manière durable. D'une part, la volonté commune de se rapprocher peut éliminer ou atténuer les sources de conflits violents. D'autre part, l'expansion des marchés nationaux et l'harmonisation des cadres réglementaires peuvent favoriser la création d'un environnement favorable aux investissements sur le continent africain.

Les zones frontalières, tout en constituant un potentiel largement inexploité font courir un risque pour la stabilité de la sous-région. En témoignent les événements survenus récemment dans le Nord du Mali et leurs conséquences sur l'ensemble du Sahel. Dans le même temps, les échanges sont denses aux frontières. Mais ces espaces souvent enclavés ne bénéficient pas de l'infrastructure économique et sociale minimale. Il faut également noter que ces zones sont fortement touchées par les déplacements massifs de population, et deviennent en conséquence explosives.

L'initiative Transfrontalière de Développement Local » (Local cross-Border Initiative - LOBI) est un programme global de UNCDF en vue de renforcer la gouvernance transfrontalière en Afrique. LOBI propose d'appuyer des stratégies régionales et nationales et la promotion de projets pilote de développement local, ceci afin de renforcer la stabilité économique et la sécurité dans les PMA d'Afrique. Ce programme global est décliné dans le présent projet LOBI/ UEMOA qui concerne l'espace des huit Etats de l'UEMOA. LOBI/UEMOA consistera à mettre en œuvre un programme sur l'espace UEMOA.

- **Vue d'ensemble de l'aire d'intervention du programme LOBI/ UEMOA.**

L'Afrique de l'Ouest constitue un système cohérent sur les plans écologique et démographique regroupant 300 millions de personnes et une douzaine de pays. La plupart des pays y ont connu un taux de croissance économique élevé jusqu'en 2008 avant de ralentir aux alentours de 2% en raison de la crise mondiale en 2008 et 2009. La croissance démographique, parmi les plus élevées dans le monde a conduit à un triplement de la population entre 1960 et aujourd'hui. Les projections les plus prudentes envisagent une population régionale de 400 millions de personnes en 2025. Cette croissance a conduit à un renforcement des densités, à la croissance des villes, faisant naître de nouveaux flux migratoires dans et hors de la sous-région. Ceci constitue un réel défi démographique, d'autant plus que le ralentissement de la croissance économique ne permet pas de soutenir le rythme de la progression démographique.

Le programme LOBI sera mis en œuvre en Afrique de l'Ouest dans l'espace SKBo et dans la zone transfrontalière du programme IIRSahel de UEMOA.

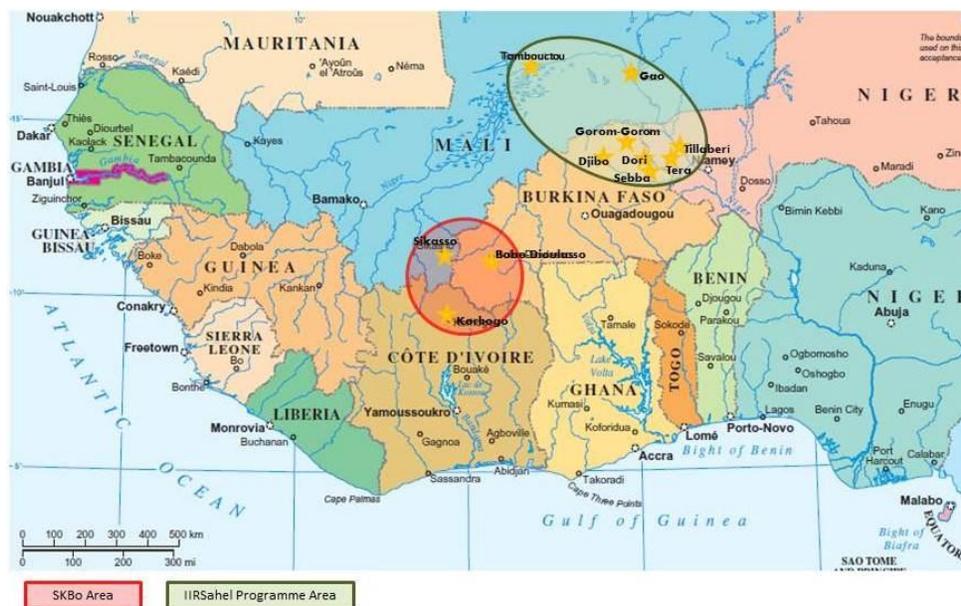
La zone SKBo comprend les régions de Sikasso (Mali), Korhogo (Côte-d'Ivoire) et Bobo Dioulasso (Burkina Faso). Elle couvre environ 150 000 km². Cette zone est à la fois un centre de production agricole (produits fruitiers, coton) et un pôle d'échange. Sa localisation sur la route entre Abidjan,

Bamako et Ouagadougou la place en situation privilégiée pour l'échange des produits venant du port d'Abidjan et transitant vers le Sahel. La création d'un port sec (zone de dédouanement) à Bobodioulasso a permis le développement d'activités économiques et favorisé les échanges. Entre outre, cette zone, avec la présence de villes importantes et d'une certaine unité culturelle constitue un réel atout, non seulement pour les trois pays, mais également pour la sous-région. Les populations des différents groupes ethniques comme les Dioula, Sénoufo, Bambara ou les Peuls installés de chaque côté des frontières sont reliées entre elles par des relations commerciales et familiales de longue date. Leur appartenance à des Etats différents peut générer des frictions. La population doit jongler entre les règles et les coutumes parfois en contradiction avec les réalités institutionnelles

La zone IIRSAhel regroupe huit collectivités territoriales à savoir Gao et Tombouctou au Mali, Téra et Tillabéri au Niger et Dori, Djibo, Sebba et Gorom-Gorom au Burkina Faso. Grâce à de constants mouvements migratoires dans les régions frontalières et les principales agglomérations de cet espace, une population multiethnique y vit, composée de peuples Sonraï, Peulh, Mossi, Touaregs et Arabes. Cet espace est soumis à de forts enjeux, liés à une importante démographie et aux migrations entre espaces urbains et ruraux. Cette région a toujours été caractérisée par la mobilité de ses habitants et la création d'un conglomérat multi-ethnique. Les principales activités productives au cœur de la zone appartiennent au secteur primaire. Etant donné que les éleveurs et les agriculteurs sont confrontés à la dégradation de leurs terres par l'érosion des sols, la déforestation, le surpâturage, la désertification et une croissance démographique qui dépasse de loin la croissance économique, ceux-ci migrent vers des zones urbaines. Les capitales relativement bien développées et équipées comme à Niamey, Ouagadougou et Bamako fournissent une infrastructure et des services pour une population qui augmente de 5% par an. Pour faire face aux défis de la pression démographique et à la dégradation de l'environnement, les mécanismes et les infrastructures d'adaptation doivent être mis en place.

Les derniers événements au Mali ont accéléré les mouvements migratoires qui aggravent les risques de déstabilisation de toute la sous-région. Ces mouvements de population ont des effets certains sur les équilibres en matière de genre et accentuent la vulnérabilité des femmes. Ils entraînent également des recompositions familiales, l'apparition de ménages mono-parentaux, dirigés par des femmes en zone rurale et créent des dynamiques sociales et des besoins très spécifiques dont le programme devra tenir compte.

En outre, cette zone souffre d'une infrastructure largement insuffisante et d'un accès extrêmement limité aux services de base. Pourtant, il s'agit également de la principale zone de production du bétail sur pied et du lait en Afrique de l'Ouest. La valorisation de potentiel permettra de développer des activités économiques et de générer des revenus pour la population locale, facilitant également l'accueil de populations déplacées. Cette zone bénéficie déjà d'un programme de financement des investissements de la part de l'UEMOA, sans qu'il ne s'agisse réellement d'un programme d'appui aux politiques transfrontalières (pour une présentation de ce programme, voir annexe 3). Cette expérience apportera néanmoins des éclairages importants pour analyser la faisabilité d'un mécanisme de financement transfrontalier durable adossé aux collectivités locales.



Le développement des espaces SKBo et IIRSAhel permettra donc de renforcer la capacité commune des quatre pays à répondre à la pression migratoire croissante, lutter contre les disparités régionales, renforcer l'accès aux services et accroître la capacité du marché régional à la concurrence internationale. La promotion du développement local renforcera également le processus d'intégration dans toute la sous-région. Cette Initiative de UNCDF constitue un programme novateur qui pourra servir de nombreuses régions frontalières en Afrique de l'Ouest et plus généralement dans les PMA. Une revue technique du programme sera effectuée après un an et demi de mise en œuvre et aidera à définir les contours du passage à une nouvelle étape, celle de la mise en œuvre d'un mécanisme institutionnel et financier transfrontalier.

- **L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, contours et perspectives.**

L'intégration régionale est pilotée en Afrique de l'Ouest par deux instances : l'Union Economique et Monétaire² (UEMOA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest³ (CEDEAO).

² L'UEMOA a été créée le 10 janvier 1994 dans la continuité de l'UMOA fondée en 1984. Elle vise à : a) renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé ;b) assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale ;c) créer entre les Etats membres un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune ;d) instituer une coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en œuvre d'actions communes et éventuellement de politiques communes notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, aménagement du territoire, transports et télécommunications, environnement, agriculture, énergie, industrie et mines ;e) harmoniser, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun, les législations des Etats membres et particulièrement le régime de la fiscalité (extrait site IZF UEMOA).

³ La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée le 28 mai 1975 à Lagos (Nigeria). La CEDEAO vise à promouvoir la coopération et l'intégration avec comme but ultime la mise en place d'une union économique ouest africaine. Elle vise à améliorer le niveau de vie des populations, à assurer la croissance économique et à renforcer les liens entre les Etats membres. Sa mission est de promouvoir l'intégration économique dans "tous les domaines de l'activité économique, notamment l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles ..." (site ECOWAS)

Ces deux organismes jouent des rôles complémentaires. La CEDEAO est un espace politique, fortement impliqué dans la prévention et la résolution des conflits et le maintien de la bonne gouvernance. La CEDEAO a joué un rôle de médiation dans de nombreux conflits et des situations instables dans la sous-région (Côte-d'Ivoire, la Guinée et la Guinée-Bissau et récemment le Mali). L'UEMOA est avant tout un bloc d'intégration régionale ouest-africaine basé sur une union monétaire (monnaie commune accroché à l'euro) et un marché commun. À cet égard, l'UEMOA a montré de très bons résultats en termes d'intégration et de commerce intra-régional. L'impact de la crise financière mondiale a été moins violent que prévu, grâce notamment à des mesures proactives de la Banque centrale de l'UEMOA (et le Nigeria). L'UEMOA s'est récemment engagée dans le soutien à la décentralisation par la création d'un Conseil des Collectivités Territoriales (CCT). Ce nouvel organe apporte de nouveaux leviers pour renforcer la décentralisation dans la sous-région. En outre, le programme de l'UEMOA localisé sur la zone IIRSahel est un programme d'investissement, en appui aux collectivités locales frontalières.

- **Risques à prendre en compte et mesures de mitigation.**

Les zones frontalières constituent un potentiel largement inexploité pour le développement. Cependant, ces mêmes espaces constituent un terrain fertile aux conflits, à l'insécurité et à la criminalité avec la drogue et le trafic d'êtres humains ainsi que la circulation et la vente des armes. Les mouvements de personnes et les échanges de toutes sortes de produits sont souvent intensifs des deux côtés de la frontière. Mais trois contraintes majeures, pouvant constituer des risques potentiels sont à considérer :

En premier lieu, la stabilité des régimes politiques impliqués dans le présent projet n'est pas assurée, comme l'ont démontré les événements des dix dernières années en l'Afrique de l'Ouest. Un environnement politique favorable est essentiel pour établir une coopération transfrontalière réussie⁴. L'incertitude issue de la volatilité dans les relations bilatérales peut décourager les investissements. Au moment de la rédaction du présent document de projet, la situation générale au Mali s'est considérablement dégradée. Il est à ce jour extrêmement difficile de prévoir l'issue du coup d'Etat militaire du 22 Mars 2012, de la partition du pays en deux zones et des revendications des rebelles du Nord. Un gouvernement intérimaire est actuellement en place. Le Nord du Mali faisant partie de l'une des deux zones pilote, cette situation est à considérer. D'après des informations de l'UEMOA et des maires des collectivités concernées, une intervention sur place reste possible. Si, au cours de l'exécution du projet, la partie malienne de la zone d'intervention n'est pas accessible, le projet concentrera son intervention dans les autres pays. Pour mitiger ces risques, l'UEMOA et la CEDEAO seront étroitement associés afin de pouvoir intervenir dans les zones sécurisées.

En second lieu, les zones d'intervention du projet sont parmi les plus pauvres et les collectivités y disposent de peu de moyens. Les bilans successifs des progrès en faveur des OMD montrent que les gouvernements nationaux seuls, même lorsqu'ils sont accompagnés, ne peuvent pas atteindre les cibles des OMD fixées pour 2015. Le transfert des compétences aux autorités locales dans les domaines de l'eau, la santé, l'éducation et le développement rural, a donné à ces acteurs supplémentaires la pleine responsabilité de la réalisation des OMD. Par conséquent, les autorités locales sont de plus en plus considérées comme des acteurs clés dans la politique de

⁴ L'expérience du triangle de croissance Singapour-Chine montre qu'une initiative transfrontalière peut prospérer même dans les situations où il y a la méfiance entre les systèmes politiques fondamentalement différents. L'existence de problèmes politiques de longue date peut donc ne pas entraver la mise en place d'initiatives transfrontalières.

développement et leur rôle pour parvenir au développement durable ont été reconnu à plusieurs reprises. Leur expertise en tant que prestataires de services et catalyseurs du changement, ainsi que dans la prévention des conflits et la promotion de la décentralisation a également été reconnu dans les Accords de Cotonou (ACP-UE 2000 et récemment révisé, Juin 2010). Mais les autorités locales sont techniquement et financièrement mal équipées. En outre, la réalisation des OMD n'est pas uniforme sur les territoires nationaux. Les données officielles calculées au niveau national ne reflètent pas des réalités contrastées sur le terrain. En particulier, les zones frontalières sont souvent négligées, tandis que les zones urbaines et centrales, qui sont plus accessibles, bénéficient d'un accès amélioré aux services de base. En axant son intervention dans ces espaces, le projet entend renforcer des entités locales extrêmement faibles. Cet état de fait peut ralentir les résultats attendus. Toutefois, il sera fait appel aux autorités nationales et à leur représentation sur le terrain pour renforcer les collectivités locales. En outre, les représentants de la société civile seront également associés pour renforcer la coordination et la fourniture des services de base. L'implication de tous les acteurs permettra de renforcer les collectivités locales et de leur donner un rôle central dans la fourniture des services de base.

Enfin, la coopération transfrontalière est une thématique nouvelle et nécessitera des efforts systématiques pour en partager l'intérêt et définir, en particulier avec les autorités nationales des voies légales d'une meilleure prise en compte. Ceci n'est pas acquis, compte tenu des réticences que peuvent rencontrer des Etats encore jeunes à considérer la possibilité pour les collectivités locales d'engager des programmes de développement avec des homologues étrangers. C'est la raison pour laquelle, le programme comporte une large part de plaidoyer et de lobby, basée notamment sur l'animation de réseaux. La similitude des difficultés rencontrées par les autorités locales et les communautés en Afrique occidentale nécessite également le renforcement des réseaux de partage et la coordination des questions récurrentes telles que le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités locales, le financement durable et cohérent de la décentralisation, le renforcement des capacités des acteurs locaux de développement, l'articulation horizontale et verticale entre les politiques sectorielles et les plans de développement des autorités locales, la fiscalité locale et la mobilisation des ressources internes des collectivités et le développement économique local. Il conviendra de s'appuyer sur des réseaux déjà existants, notamment à travers CGLUA, l'UEMOA et l'Union Africaine mais pourront être renforcés grâce à un effort plus structuré sur ces thématiques. Le programme fait également une large part au partage des connaissances et à la communication sur ses enjeux et résultats.

Outre les mesures de mitigation prises pour chaque élément de risque (politique, capacité des collectivités locales, communication et compréhension du programme), le programme envisage une approche par étape, qui permettra de vérifier aux moments clefs que les conditions sont réunies pour passer à une étape ultérieure (pour plus de détails, se référer au point 3,, « Stratégie du programme »).

2. Leçons apprises

- **La nécessité de réviser la répartition de l'aide au développement**

Bien que de nombreuses dynamiques et réalités soient exprimées au niveau régional, l'efficacité de l'aide a été initialement envisagée que dans un contexte national (Déclaration de Paris, 2005). Aujourd'hui, seulement 10 % de l'aide au développement est canalisée vers les niveaux sous-régionaux ou locaux. Mais depuis 2008, les Ministres des pays en développement et les pays

donneurs chargés de la promotion du développement et les chefs des institutions bilatérales et multilatérales d'aide au développement ont approuvé la Déclaration d'Accra (Ghana). Cette nouvelle déclaration entend promouvoir une plus grande coordination de l'aide au développement à l'échelle régionale. Cette déclaration ne s'est pas pour l'heure traduite par un accroissement des flux de l'aide.

Cette augmentation des financements de l'aide à l'échelle régionale constitue un réel enjeu, d'autant plus que leur décaissement est problématique. En 2010, une revue à mi-parcours du volet régional du 10ème FED révélait des taux de décaissement de l'ordre de 3%. Le présent programme vise à appuyer les instances régionales pour leur permettre d'améliorer leur efficacité et renforcer la pertinence de leurs interventions.

Par ailleurs, il n'existe pas de programme d'appui aux initiatives transfrontalières. Au niveau de l'UEMOA, les fonds de développement mis en œuvre sont ciblés sur l'équipement et la mise en place d'un Programme Economique Régional (PER, financé par le Fonds d'Appui à l'Intégration Régionale), le développement agricole (Fonds Régional pour le Développement Agricole), le Fonds de Développement de l'Energie. Ces fonds permettent le développement local, mais ne sont pas spécifiquement ciblés pour le renforcement concret des dynamiques transfrontalières. Ainsi par exemple, les investissements réalisés dans la zone IIRSahel, bien que spécifiquement transfrontaliers et répondant à une planification par les collectivités locales ne font pas l'objet d'un mécanisme adapté à ces particularités ; Les investissements sont financés sur le FRDA sans prise en compte des caractéristiques très spécifiques du développement inter collectivités transfrontalier.

▪ Complémentarité avec les interventions en cours de l'UNCDF et du PNUD

Cette initiative a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté par la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les programmes conjoints PNUD-UNCDF dans le domaine de la décentralisation et du développement local ont de longue date développé des expériences dans les pays concernés au Burkina Faso, au Mali et au Niger⁵. Ces programmes ont deux dimensions: Une dimension nationale, en appui à la mise en place de politiques nationales de décentralisation et de déconcentration, et une dimension locale, avec la mise en œuvre des fonds pilotes de développement local (FDL). Ces programmes permettent de définir et mettre en œuvre des mécanismes de financement du développement local et assurent ainsi un meilleur accès aux services de base.

Complémentarité avec les appuis de l'UNCDF et du PNUD dans les pays cibles :

Au Burkina Faso, le pays est engagé dans un processus de décentralisation progressive. Cela exige du gouvernement de mettre les municipalités au cœur de sa stratégie de réponse à la réduction de la pauvreté, tout en améliorant de manière significative l'accès aux services sociaux de base. Le présent projet d'appui aux Communes Rurales et aux Initiatives Intercommunautaires (ACRIC) vise à promouvoir des pratiques de bonne gouvernance des affaires publiques locales, l'augmentation de la conscience civique et l'élargissement de l'accès aux services de base.

Au Mali, le programme Collectivités Territoriales et Développement Local (CTDL) vise à améliorer l'accès à des infrastructures communautaires et services sociaux de base pour les personnes pauvres et vulnérables des régions de Tombouctou et Mopti. Le résultat souhaité est l'amélioration globale des conditions de vie. Ce programme est financé conjointement par UNCDF, le PNUD, le

⁵ Pas en Cote d'Ivoire, ce pays n'étant pas classé dans le groupe des « Pays les Moins Avancés », et donc UNCDF n'a pas pour mandat d'intervenir pas dans cette zone

Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA), le Gouvernement du Luxembourg, la Commission européenne et le Gouvernement du Mali.

Au Niger, le Gouvernement en collaboration avec UNCDF, le PNUD et le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA) travaille à assurer l'accès aux services publics et financiers dans la population de la région de Maradi jusqu'en 2014. L'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire, réduire la vulnérabilité et lutter contre la malnutrition à travers la promotion du développement économique local. Pour atteindre cet objectif, le programme «Appui au Développement Economique Local" PADEL opère à travers deux sous programmes, dont l'un se focalise sur le développement local et la sécurité alimentaire, tandis que l'autre prend en charge le secteur de la microfinance qui reçoit par ailleurs une contribution du Luxembourg au travers un programme conjoint UN à Maradi.

Le présent projet s'appuiera sur les résultats des projets nationaux en cours. Dans les trois pays, UNCDF a appuyé la mise en place de mécanismes nationaux de financement des investissements à maîtrise d'ouvrage communale : le Fonds d'appui aux collectivités locales au Burkina, l'ANICT au Mali et l'ANFICT au Niger. Ce projet, s'additionnant aux projets nationaux permettra de fournir un agenda concret pour renforcer les capacités des Gouvernements locaux ainsi que pour l'adoption d'un cadre de coopération transfrontalière dans l'espace UEMOA.

- **Autres initiatives de coopération transfrontalière Afrique de l'Ouest et dans le monde**

Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour en Afrique de l'Ouest et en Afrique.

La CEDEAO, avec l'aide du Club du Sahel Afrique de l'Ouest (CSAO) exécute depuis 2004 un Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT). Ce programme met l'accent sur la compréhension des réalités transfrontalières et la création de réseaux locaux et régionaux. Les actions sont formulées et mises en œuvre par les acteurs privés et publics locaux de deux ou plusieurs pays tiers résidant dans ces zones frontalières. Le programme actuel repose sur la mise en œuvre de quatre opérations pilotes.

L'Union africaine avec le soutien de la GIZ met en œuvre le Programme de l'Union Africaine sur la Frontière (PFUA) depuis 2007. Ce programme vise à régler les différends territoriaux en travaillant sur la délimitation et la démarcation des frontières. En outre, afin d'identifier facilement les zones transfrontalières à fort potentiel de développement, un Atlas est en cours d'élaboration. Une stratégie est mise en œuvre pour assurer l'inclusion de la coopération transfrontalière dans les agendas des Communautés économiques régionales (CER). Ce programme appuie également la mise en place des principales contreparties nationales, comme la Commission nationale des frontières du Nigeria (NBC) ou la Direction Nationale des Frontières du Mali (DNF).

En Afrique de l'Ouest, l'Autorité du Liptako-Gourma soutient les efforts de développement des régions frontalières du Burkina Faso, le Mali et le Niger, couvrant une superficie de 370.000 km². Le projet IIRSahel, sur lequel le présent programme s'appuie est un programme de financement d'investissements pour le développement agricole, mis en œuvre dans la région transfrontalière. Le LOBI vient appuyer ce projet en supportant le volet de renforcement institutionnel en accompagnement des investissements (voir annexe et description des Phases qui suit). En collaboration avec l'Union européenne, l'autorité du Liptako-Gourma soutient ainsi les communautés de Dori au Burkina Faso et Tera au Niger à travers le programme: « Accès à l'Eau Potable et Assainissement».

La coopération transfrontalière dans le monde

Les Etats d'Europe ont pu acquérir une expertise substantielle en termes de renforcement et de développement des rapports de voisinage entre collectivités ou autorités territoriales relevant de deux ou plusieurs états afin de trouver des solutions communes à des problèmes communs. La coopération transfrontalière a été formalisée par la Convention de Madrid en 1980. Des fonds structurels européens⁶ ont été créés, assurant la solidarité entre les États membres de l'Union européenne tout en leur permettant de rester compétitifs dans l'économie mondiale. Les fonds structurels agissent sur les structures économiques et sociales des régions européennes, visant en même temps à réduire les inégalités de développement sur l'ensemble du territoire européen.

On trouve également d'autres exemples d'une coopération transfrontalière réussie au niveau du « Greater Mekong Subregional Initiative » (GMS), mis en place par la Banque de développement d'Asie (ADB) en 1992, supportant la vision d'une sous-région intégrée et prospérant. Mis en place depuis plus de vingt ans, ce programme ambitionne désormais de transformer les corridors de transport dans le Grand Mekong en corridors économiques. A cette fin le programme se concentre sur les investissements multi-sectoriels. Dans la même veine, en Amérique Centrale, la Banque Centraméricaine d'Intégration Economique a aidé les pays à développer des stratégies de coopération transfrontalière.

⁶ Le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE).

3. Stratégie du programme

Le programme LOBI est conçu afin de renforcer la gouvernance transfrontalière en Afrique, en appuyant les stratégies régionales et nationales de développement local. En conséquence, LOBI s'appuie sur trois échelles de gouvernance : l'échelle régionale, et plus particulièrement l'instance UEMOA, l'échelle nationale, et surtout les ministères de la décentralisation et des collectivités locales, l'échelle locale, c'est-à-dire les collectivités. A travers la coordination des politiques locales, nationales et régionales, le renforcement des capacités des acteurs et la facilitation du financement des investissements dans les espaces transfrontalières, le programme va contribuer à la pérennité des services de base et le soutien des innovations dans le domaine du développement économique local, de la sécurité alimentaire et de l'équité du genre. En première instance LOBI sera mis en œuvre dans quatre pays de l'espace : le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger. Le programme est conçu pour être applicable à tout espace transfrontalier et une stratégie pour passage à l'échelle sera établie en Phase II. La déclinaison du programme en trois phases doit permettre de limiter les risques d'échec d'un programme original, inédit et politiquement sensible.

Le projet sera exécuté en trois phases:

- **La Phase I**, d'une durée de un an et demi sera axée sur l'obtention de résultats politiques avec les institutions régionales et les gouvernements nationaux. Un cadre de gouvernance régionale de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest sera élaboré et négocié. Des stratégies nationales pour la coopération transfrontalière seront définies et assorties de feuilles de route. Ces stratégies nationales prendront en compte les besoins des hommes et des femmes en matière de coopération transfrontalière. Un processus de développement local transfrontalier sera développé, y compris les mécanismes institutionnels et financiers conduisant à des investissements répondant aux besoins des communautés transfrontalières. Cette première Phase bénéficiera de l'expérience pilote de mise en place d'investissements dans le cadre de IIRSahel. Elle cherchera à en tirer des enseignements pour la mise en place de mécanismes spécifiques de financement du développement local et d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale. Le budget pour la Phase I est de 1 370 000 USD.
- **La Phase II** consistera en une revue technique qui permettra d'évaluer les résultats obtenus dans la Phase I, de produire une feuille de route pour la Phase III et de définir une stratégie de mobilisation de ressources. Une période de 6 mois est prévue à cet effet. Le budget pour la phase II est de 330 000 USD.
- **La Phase III** sera consacrée à l'investissement au travers de la mise en œuvre d'un mécanisme de financement du développement local (Phase d'une durée de trois ans). Le FDL transfrontalier sera probablement piloté en Afrique de l'Ouest dans les zones SKBo et IIRSahel, selon une planification participative et l'appui au processus de budgétisation par les gouvernements locaux. Le budget pour la phase III est de 9 300 000 USD.

Phase I(1 an 1/2):

- **1^{er} Produit** : Au niveau régional, cette Phase sera consacrée à la promotion de la gouvernance transfrontalière, y compris la définition d'une stratégie régionale sur les questions transfrontalières. Une unité de gestion technique et un comité de pilotage sous-régional seront mis en place, en appui à l'UEMOA et en relation avec la CEDEAO. Une conférence régionale permettra de définir et d'adopter la feuille de route et un accord-cadre pour la coopération transfrontalière. L'Union des Conseils des gouvernements locaux en Afrique (UCGLUA) sera

associé et les initiatives régionales en cours seront traduites dans une feuille de route claire, partagée et réaliste.

- **2^{ème} Produit** : Au niveau national (ministères de l'Intérieur, ministères des Affaires étrangères, ministères des Gouvernements locaux), un cadre de travail sera établi, afin d'adapter les compétences des collectivités locales au contexte transfrontalier. En cas de besoin, le projet soutiendra la création d'organisations nationales vouées à la coopération transfrontalière.
- **3^{ème} Produit** : Conception d'un mécanisme de financement des investissements transfrontaliers en appui au développement local. Cette étape permettra de tester des outils et des règles de mise en œuvre d'un processus de développement local participatif transfrontalier et débouchant sur des investissements Equitables. Elle permettra également de définir des modalités de maîtrise d'ouvrage intercommunale transfrontalière et de gestion des équipements. Elle prendra appui sur l'expérience menée dans le cadre du financement des investissements de l'IIRSahel.

Phase II (6 mois):

- **4^{ème} Produit** : revue interne de LOBI, permettant d'évaluer la volonté politique tant au niveau régional que national et la faisabilité technique d'un mécanisme de financement transfrontalier. Cette revue permettra également de définir la feuille de route de la Phase 3 et de préciser les perspectives de mobilisation de ressources pour l'étape ultérieure.

Phase III (3 ans):

- **5^{ème} Produit** : Pilotage des outils élaborés dans les étapes précédentes dans deux zones pilotes (qui devraient être, à priori, SKBo et IIRSahel). Cette dernière Phase doit permettre de mettre en place et tirer des leçons d'une planification et d'un processus de budgétisation transfrontalier. Elle permettra de vérifier comment un processus de passation des marchés peut se mettre en place, de tirer des enseignements quant à l'identification de procédures de passation des marchés claires et d'un système de subvention pour des coopérations transfrontalières. Les modalités et conditions de la disponibilité des fonds avec les gouvernements locaux seront déterminées par l'étude précédente (voir Phase 2). Le pilotage sera assorti d'un travail de plaidoyer et de diffusion des résultats obtenus. Une série de conférences, de renforcement des capacités et des initiatives de formation sera mis en place pour obtenir ce résultat. Cette dernière étape est la plus longue, car c'est le cœur et la contribution novatrice du LOBI. Il s'agit en effet de démontrer la faisabilité d'un mécanisme de gouvernance transfrontalier pour les investissements au niveau local.

La mobilisation de ressources pour les investissements transfrontaliers équitables devrait être l'un des principaux résultats de ce programme. Il s'agira en effet de démontrer la pertinence d'un programme prenant appui sur les gouvernements locaux, facilitant ainsi la durabilité de la mise à disposition d'infrastructure. Le succès de cette Initiative sera mesuré par le nombre de partenaires au développement attirés par l'initiative et par les contributions à un mécanisme d'investissement transfrontalier équitable. Ce succès sera également mesuré par la capacité des autorités locales à coopérer et à augmenter leurs recettes propres.

Les activités du programme seront ouvertes afin de permettre aux différentes parties prenantes, notamment les gouvernements locaux à travers les organismes régionaux et internationaux (UCGLUA, CCT), de tester et affiner la présente proposition. Il fera également l'objet d'une convention avec l'UEMOA.

Themes transversaux

Au niveau régional le programme vise à promouvoir un plaidoyer avec les structures régionales pour l'atteinte de l'objectif 3 des OMD : 'Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes'. Il s'agira d'harmoniser et de faciliter le développement d'instruments compatibles afin d'influencer les gouvernements nationaux à introduire et à mettre en place des instruments qui permettront d'intégrer la dimension genre dans les investissements. LOBI ciblera le développement d'instruments de suivi qui permettront de voir les progrès des différents pays en la matière. Le programme mettra en place des instruments permettant de comparer les avancées en matière de parité mais également par la mise en place de règles d'écriture fiscale commune. Pour y parvenir, une grille commune de lecture sera développée avec des indicateurs comparables en vue de mesurer les avancées et d'évaluer les progrès des pays en matière de parité, d'équité et du genre au niveau local.

L'approche genre dans le programme LOBI est une démarche en cascade où le programme fera un plaidoyer afin que les principes plus haut soient inclus au niveau du cadre national et des questions transfrontalières. Le niveau national assurera que ces principes soient à leur tour repris au niveau local.

Résultat: La gouvernance transfrontalière dans la région Afrique de l'Ouest est renforcée grâce à la définition de stratégies régionales et nationales et à la promotion de projets pilotes de développement local transfrontaliers, ceci afin d'améliorer la sécurité.

Le programme mettra en œuvre des actions pilotes visant à promouvoir l'intégration et le renforcement de la capacité d'investissement des autorités locales transfrontalières. Ce projet pilote apportera des éclairages pour une réforme des politiques nationales et la promotion de la coopération transfrontalière, à travers la création d'un accord-cadre régional. A priori, les activités devraient avoir lieu dans les zones SKBO et IIRSahel. L'UEMOA assumera le rôle de partenaire d'exécution (conformément à son mandat de développement). L'Initiative cherchera également à développer un partenariat avec la CEDEAO (conformément à son mandat politique).

Les produits suivants permettront de contribuer à la réalisation de ce résultat:

- **Produit n°1** : Une option de gouvernance régionale est négociée et définie pour améliorer la coopération transfrontalière.
- **Produit n°2** : Des stratégies et responsabilités pour la coopération transfrontalière sont définies par les gouvernements nationaux des zones d'intervention choisies.
- **Produit n°3** : Un mécanisme institutionnel et financier pour le financement du développement local équitable est défini.
- **Produit n°4** : Une capitalisation du processus de négociation régionale est réalisée, incluant l'identification des zones pilotes d'intervention.
- **Produit n°5** : Un mécanisme financier et institutionnel de financement du développement local équitable est testé dans deux zones pilotes de l'Afrique de l'Ouest, plus particulièrement le processus de planification participative et de budgétisation avec les gouvernements locaux pour les communautés transfrontalières.

Tableau 1: Calendrier et Budget correspondant par produits et livrables Phase I-Phase III (USD)

	PHASE I	PHASE II	PHASE III	Deliverables
	(Année 1 + 1/2 Année 2)	(1/2 Année 2)	(Année 3 à Année 5)	
Produit 1: Une option de gouvernance régionale est négociée et définie pour améliorer la coopération transfrontalière.	270 000			(1) Projet de document cadre pour une option de gouvernance régionale; (2) Projet de document cadre pour une feuille de route; (3) Convention pour la coopération transfrontalière définie et débattue
Produit 2: Des stratégies et responsabilités pour la coopération transfrontalière sont définies par les gouvernements nationaux des zones d'intervention choisies	475 000			(1) Définition d'une stratégie claire et organisations nationales identifiées; (2) cadre de travail pour définir le droit des collectivités à coopérer
Produit 3: Un mécanisme institutionnel et financier pour le financement du développement local est défini	175 000			(1) Etude sur un mécanisme financier et institutionnel transfrontalier; (2) Manuel de procédure pour un FDL transfrontalier
Produit 4: Une capitalisation du processus de négociation régional est réalisée, incluant l'identification des zones pilotes d'intervention		130 000		(1) Revue interne ; (2) Feuille de route pour la Phase suivante
Produit 5: Un mécanisme financier et institutionnel de financement du développement local est testé dans deux zones pilotes de l'espace UEMOA, plus particulièrement le processus de planification participative et de budgétisation avec les gouvernements locaux pour les communautés transfrontalières			7 300 000	(1) Planification, budgétisation et investissements; (2) Stratégie de réplification des expériences pilotes
<i>Coûts de mise en œuvre</i>	450 000	200 000	2 000 000	2 650 000
<i>Total des activités du programme et des coûts de mise en œuvre</i>	1 370 000	330 000	9 300 000	11 000 000
<i>UNCDF PMF (7%)</i>	95 900	23 100	651 000	770 000
BUDGET TOTAL (USD)	1 465 900	353 100	9 951 000	11 770 000

Les résultats et le cadre des ressources sont fournis en annexe.

4. Modalités de gestion et de coordination

Le projet sera mis en œuvre par UNCDF à travers son Bureau régional pour l'Afrique en réalisation directe (DIM). UNCDF assumera la responsabilité globale de la gestion et la mise en œuvre conformément à ses procédures applicables.

L'UNCDF mettra en place une unité de gestion technique qui sera responsable de la mise en œuvre du programme sur le plan technique. Un expert technique régional sera recruté pour assurer la coordination (Voir annexe 2). Il sera basé dans l'antenne régionale de l'UNCDF à Dakar. Selon l'avancement du programme, il pourrait être déplacé dans les locaux de l'UEMOA (Ouagadougou, Burkina Faso).

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette Initiative, une convention sera signée entre l'UNCDF et l'UEMOA qui agira en qualité de partenaire de mise en œuvre pour les tâches spécifiques décrites ci-dessous. Cette convention reprendra les termes de la coopération, conformément au cadre ci-dessous.

L'UEMOA assurera un rôle de plaidoyer pour un soutien politique continu de l'Initiative et la mobilisation des partenaires et des bailleurs de fonds. Elle agira directement au nom du

programme pour les activités envers les partenaires nationaux : organisation des rencontres, étapes clefs du programme.

Des consultations intensives se tiendront au cours de la Phase I du projet. Les instances régionales, l'UEMOA, mais également la CEDEAO joueront un rôle de plaidoyer pour s'assurer que les pays et les donateurs potentiels appuient le projet.

Un comité de pilotage sous-régional sera chargé du suivi des aspects politiques du programme, de la revue des activités menées dans le cadre du programme et de la pertinence des actions proposées. Il sera composé de l'UEMOA, de représentants nationaux des pays partenaires (points focaux), des partenaires techniques et financiers impliqués.

Au niveau national, les structures nationales en charge des thématiques afférentes seront choisies comme points focaux du programme. Elles seront les interlocutrices du programme dans les pays concernés.

Ces dispositions sont applicables à la Phase I. Selon les résultats à la fin de cette Phase, les arrangements pour les Phases suivantes seront conçus en conséquence.

5. Partenariats et stratégie de la mobilisation des ressources

Les partenaires internationaux potentiels sont ceux intéressés à la fois par les questions de développement et de sécurité humaine. Au niveau des instances régionales, l'appui à l'UEMOA sera privilégié. La création du Conseil des Collectivités Territoriales (CCT), fondée par l'UEMOA en mai 2011, ouvre la voie pour une meilleure implication des communautés locales dans le processus d'intégration. La feuille de route établie par le CCT identifie sept domaines d'action, qui coïncident avec les activités de LOBI. En outre, l'Initiative pour l'Intégration des Infrastructures Régionales dans le Sahel (IIRSahel) vise à donner aux communautés locales un rôle plus important dans le processus d'intégration régionale et constituera un exemple éclairant pour LOBI.

En outre, depuis 2008, l'UEMOA soutient les communautés locales du Sahel au Burkina Faso, Mali et Niger, avec un appui financier et technique. Les activités de l'IIRSahel consistent en la mise à disposition par l'UEMOA d'investissements via le Fonds Régional de Développement Agricole. Ces activités représentent 3.35 milliards de FCFA. LOBI apportera un complément sur le volet institutionnel et politique à ces investissements.

En ce qui concerne les PTF, l'intérêt pour les questions transfrontalières n'est pas récent. Certaines coopérations bilatérales (Luxembourg, Belgique, France, et Danemark) et certaines ONG (Enda Diapol) ont soutenu les initiatives sous-régionales de la CEDEAO et l'UEMOA. De plus, il existe une forte corrélation thématique et / ou géographique avec des zones d'intervention de plusieurs bailleurs de fonds (par exemple l'Allemagne à travers la GIZ appui la décentralisation au Burkina Faso et au Mali). La GIZ appuie également l'Union Africaine et son Programme transfrontalier. L'Agence suisse de développement a également manifesté son intérêt soutenant le processus d'intégration dans la zone SKBo dans le passé.

L'Union européenne montre également un intérêt croissant pour ces questions. Ceci est bien sûr lié à l'histoire de l'Europe et au fait que l'Union Européenne consacre une partie de son budget à l'intégration dans les deux zones, la CEDEAO et l'UEMOA. Sur son site internet, l'Union européenne indique que «la sécurité et le développement sont interdépendants et se renforcent mutuellement».

Ceci souligne l'importance que l'UE accorde à la valeur de la coopération régionale comme un objectif de la croissance économique, le développement et la sécurité. Le dixième Fonds Européen de Développement (FED) fournit, de 2008 à 2013 un budget global de 22 milliards EUR, dont 2.7 milliards sont consacrés à la coopération régionale. Sur ce total, environ 500 Millions sont attribués à l'UEMOA. Les évaluations à mi-parcours ont montré la nécessité d'une revue de la stratégie de l'aide européenne et induit la mise en place d'un appui des instances régionales de l'Afrique de l'Ouest pour une meilleure effectivité des décaissements. Des accords ont été conclus avec les ordonnateurs nationaux, les agences de coopération des Etats membres de l'Union, les agences onusiennes pour un changement de stratégie au cours de la seconde période du 10^{ème} FED. Il y a fort à parier que le 11^{ème} FED (2014-2020) adoptera une stratégie similaire. Au total, le budget total du 11^{ème} FED est de 34 milliards. En outre, les engagements financiers du FED pour les projets régionaux sont croissants, avec 4 Milliards consacrés à l'intégration contre 2.7 au cours de la période précédente. Ainsi, l'UE est un partenaire naturel pour LOBI.

6. Durabilité

Le programme proposé vise à impliquer des autorités locales transfrontalières de deux grands espaces transfrontaliers de l'UEMOA dans un double processus de développement local et d'intégration régionale. Il cherche donc à renforcer la durabilité des institutions à toutes les échelles de développement, à renforcer l'effet des politiques de développement local et d'intégration régionale, à stimuler la décentralisation pour la rendre plus efficace, pertinente et porteuse de développement sur tout l'espace ouest-africain. Ce programme s'appuie sur des processus endogènes et vise à les renforcer. En outre, les zones d'interventions choisies forment des zones culturellement homogènes. Les populations y entretiennent des échanges informels depuis plusieurs décennies.

La CEDEAO, l'UEMOA et l'UA ayant de forts intérêts dans la coopération transfrontalière, ont déjà déployés des programmes de plaidoyer dans ce domaine. Par conséquent, LOBI sera intégré dans ces structures ainsi que dans les initiatives au niveau sous-régional, offrant une occasion unique pour les gouvernements locaux de coopérer à travers un Fonds de développement local transfrontalier partagé, une planification participative et les processus de budgétisation ainsi que des investissements adéquats.

La mise en place d'un accord-cadre pour la coopération transfrontalière, avec l'UEMOA et la CEDEAO confèrera à l'intervention du projet un caractère durable. L'ancrage du projet, sur le plan local avec les collectivités locales lui assurera une visibilité et une plus grande pérennité. L'engagement des instances régionales pour le transfrontalier, combiné aux volontés nationales d'aller de l'avant dans le processus de décentralisation et le renforcement des capacités des gouvernements locaux, assurera la réussite du programme à moyen et long terme.

7. Suivi Evaluation

Un système de suivi et évaluation permettra de suivre et de documenter les expériences et les résultats de la démarche de développement transfrontalier.

Le programme sera soumis à une revue après un an et demi de mise en oeuvre conformément à la politique d'évaluation d'UNCDF, dont l'objectif est d'évaluer les programmes en fonction des résultats escomptés, les objectifs et les perspectives d'appropriation. Pour garantir la transparence et veiller à ce que soit mis en place un processus d'apprentissage basé sur les meilleures pratiques de livraison des produits et activités du programme, les résultats seront documentés et postés sur le site web et intranet de UNCDF et de ses partenaires. Ceci renseignera sur la façon de progresser vers une meilleure stratégie transfrontalière de gouvernance régionale et locale, y compris la planification, la budgétisation et l'investissement pertinent pour les communautés situées dans les espaces transfrontaliers. Un manuel d'opération du FDL transfrontalier sera préparé dans le but d'appliquer des procédures LOBI et de partager les leçons apprises en faveur d'autres zones transfrontalières.

8. Visibilité et sensibilisation

UNCDF mettra au point une stratégie de communication pour assurer, à toutes les étapes du programme, une visibilité adéquate, la sensibilisation et la communication des activités de développement et des résultats du programme (pour une présentation détaillée de cette stratégie, voir annexe 4). En outre, toutes les publications liées au programme (documents, brochures, communiqués de presse, sites web, bulletins, rapports, résultats, etc) et événements (conférences de presse, des séminaires du programme, des manifestations publiques et des visites) porteront les noms de tous les partenaires (avec le logo approprié de l'organisation).

UNCDF bénéficie d'un soutien très fort et de l'appropriation ses programmes par les gouvernements des pays couverts. Par conséquent, une contribution au programme des Gouvernements respectifs méritera une attention considérable.

Afin d'accroître la visibilité du programme, les informations sur le programme seront annoncées au moyen d'une communication ciblée comme les communiqués de presse pour toutes les parties prenantes, y compris les ministères gouvernementaux dans la région et les missions permanentes de pays à l'ONU à New York, ainsi que, le grand public (sites internet, communiqués de presse en direct ou en ligne).

Annexe 1 : Cadre de ressources et de résultats

Résultat: La gouvernance transfrontalière dans la région Afrique de l'Ouest est renforcée grâce à la définition de stratégies régionales et nationales et à la promotion de projets pilotes de développement local transfrontaliers, ceci afin d'améliorer la sécurité.

PHASE I				
Produit 1				
Une option de gouvernance régionale est négociée et définie pour améliorer la coopération transfrontalière				
Produits	Indicateurs de produits	Activités	Indicateurs d'Activités	Inputs (USD)
Une option de gouvernance régionale est définie	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Document Cadre pour une option de gouvernance régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une unité de gestion technique, en relation avec l'UEMOA et la CEDEAO • Définition d'un comité de pilotage régional en relation avec les instances régionales 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions et autres actions de coordination pour négocier et trouver un consensus concernant le management technique et le comité de pilotage 	70 000
Une feuille de route régionale est définie	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Document Cadre 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions régionales pour définir et adopter un cadre d'accord pour la coopération transfrontalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendus de réunions 	50 000
Une convention pour la coopération transfrontalière (activités de plaidoyer, renforcement des capacités, etc.) au niveau de l'UEMOA et en lien avec la CEDEAO est définie et débattue	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions et propositions sur la revue des cadres juridiques nationaux et régionaux • La CEDEAO prend en compte l'échelle transfrontalière dans son agenda • Le CCT (UEMOA) intègre les enjeux transfrontaliers dans son agenda 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de situation sur les dynamiques transfrontalières • Un plaidoyer et des activités de renforcement des capacités sont en place au niveau de l'UEMOA et en lien avec la CEDEAO et l'Union Africaine pour adopter une convention transfrontalière (sur la base du protocole de la CEDEAO sur le mouvement des populations du Sommet des Chefs d'Etat de 2008) • Plaidoyer avec l'UEMOA sur l'agenda transfrontalier (missions, messages, déclarations ministérielles, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'étude sur la situation transfrontalière • TDR et minutes des conférences et débats sur les enjeux transfrontaliers au niveau des organes régionaux (UEMOA, CEDEAO) • Missions, correspondances, Déclarations ministérielles montrant les progrès réalisés dans le domaine du plaidoyer sur l'agenda transfrontalier 	100 000

Une stratégie communication efficace est mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • La contribution du programme pour l'intégration régionale, la fourniture de services de base et la stabilité est connue dans la sous-région 	<ul style="list-style-type: none"> • Evènement et activités relatives au lancement du programme • Edition et diffusion de Brochures Réalisation et diffusion d'émissions radios et autres évènements 	Cérémonie de lancement Emissions, brochures, revues de presse	50 000
Produit 2				
Des stratégies et responsabilités pour la coopération transfrontalière sont définies par les gouvernements nationaux des zones d'intervention choisies				
Produits	Indicateurs de produits	Activités	Indicateurs d'Activités	Inputs (USD)
Des organisations nationales dédiées à la coopération transfrontalière sont définies dans les 4 pays d'intervention	Des conventions sont préparées entre les organisations nationales afin d'assurer une coordination appropriée à l'échelle transfrontalière	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance technique • Mise en réseau des acteurs locaux des zones transfrontalières • Mise en relation entre acteurs locaux et acteurs nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les contours d'une unité technique pour chaque pays sont définis • Rapports sur les activités de mise en réseau des acteurs locaux à l'échelle transfrontalière 	200 000
Un cadre de travail pour adapter le droit des autorités locales aux besoins de la coopération transfrontalière est établi	<ul style="list-style-type: none"> • Une esquisse des droits des autorités locales dans au moins trois pays éligibles est définie • Une esquisse des besoins équitables de la coopération transfrontalière est identifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de travail avec des groupes de représentants, des avocats et des experts de la coopération transfrontalière • Coordination avec les autres Etats frontaliers en vue de les informer du travail en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des conférences • Rapports des autres actions transfrontalières et minutes des réunions de coordination 	200 000
Une stratégie claire de management est définie au niveau des ministères concernés (Intérieur, Affaires étrangères, collectivités locales) vis à vis de l'Initiative transfrontalière	<ul style="list-style-type: none"> • esquisse d'une stratégie de management d'au moins trois gouvernements concernés • Définition du rôle de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le cadre de LOBI 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins trois meetings nationaux sont organisés avec les représentants des gouvernements nationaux et locaux avec le support de la CEDEAO et/ ou de l'UEMOA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports sur les attentes des Gouvernements face au programme et identification d'une stratégie pour coordonner les systèmes nationaux et le rôle de LOBI 	75 000

Produit 3				
Un mécanisme institutionnel et financier pour le financement du développement local est défini				
Produits	Indicateurs de produits	Activités	Indicateurs d'Activités	Inputs (USD)
Un processus de développement local transfrontalier est défini	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un document d'identification d'un mécanisme transfrontalier • Un manuel pour els procédures d'investissements transfrontalières est élaboré et adopté 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur les fonds régionaux existants • Revue régionale et nationale de systèmes et d'initiatives transfrontalières existantes • Réunions régionales et nationales pour présenter le projet et assurer clairement l'implication des instances régionales • Définition d'un système de gouvernance pour la mise en oeuvre d'un système d'investissement local 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'étude sur les fonds régionaux • Rapports des réunions • Présentation de projets • Evaluation des besoins • Méthodologie de planification et de budgétisation • Plans transfrontaliers • Draft d'un système de gouvernance pour la mise en oeuvre d'investissements transfrontaliers 	175 000
PHASE II				
Produit 4				
Une capitalisation du processus de négociation régional est réalisée, incluant l'identification des zones pilotes d'intervention				
Produits	Indicateurs de produits	Activités	Indicateurs d'Activités	Inputs (USD)
Une revue interne et les éléments d'une première capitalisation du programme sont réalisés	<ul style="list-style-type: none"> • Document de revue interne disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de revue interne réalisé 		50 000
Communication et identification d'une stratégie de mobilisation de ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Document de présentation des résultats du programme produit et diffusé aux partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Table ronde des donateurs, rencontre des PTF 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de table ronde et déclaration des partenaires • Emissions, brochures, revues de presse 	20 000
Aires pilotes d'intervention identifiées et prises en compte dans le programme	<ul style="list-style-type: none"> • Convention signée avec les instances nationales et régionales • Une feuille de route et le plan de travail annuel signés avec les instances 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions avec les partenaires potentiels pour vérifier leur intérêt et la faisabilité des activités pilotes 	Rapports des réunions	60 000

	régionales et nationales			
PHASE III				
Produit 5				
Un mécanisme financier et institutionnel de financement du développement local est testé dans deux zones pilotes de l'Afrique de l'Ouest, plus particulièrement le processus de planification participative et de budgétisation avec les gouvernements locaux pour les communautés transfrontalières.				
Produits	Indicateurs de produits	Activités	Indicateurs d'Activités	Inputs (USD)
Un mécanisme financier et institutionnel est opérationnel (planification, budgétisation et contractualisation) au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> Planification, budgétisation et contractualisation conduit dans les espaces pilotes (processus sensible au genre) 	<ul style="list-style-type: none"> Séminaires de consultation avec les bénéficiaires locaux pour introduire la méthodologie de planification, budgétisation et contractualisation 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de consultation, séminaires et recommandations 	85 000
Un mécanisme financier est opérationnel aux niveaux national et régional	<ul style="list-style-type: none"> L'agenda de la décentralisation est renforcé et une stratégie de réplication est définie aux niveaux national et régional 	<ul style="list-style-type: none"> Missions et sessions de travail avec les organisations régionales et les Gouvernements pour opérationnaliser et renforcer l'agenda de la décentralisation dans les quatre pays concernés, afin de créer une stratégie régionale 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de mission et comptes rendus de meetings 	85 000
Des investissements équitables sont réalisés et opérationnels ⁷	<ul style="list-style-type: none"> Exécution d'un plan annuel d'investissement (construction de projets prioritaires) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'e plans d'investissements transfrontaliers Mise en place de cycles d'investissements dans chaque aire prioritaire 	Documents de planification, plans annuels d'investissement, comptes rendus de réunions	7 000 000
Le mécanisme financier et institutionnel est documenté et capitalisé avec les instances régionales	Capitalisation de l'expérience et de tout le processus de pilotage du FDL	<ul style="list-style-type: none"> Conférences et initiatives de renforcement des capacités sur l'opérationnalisation du mécanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Formations et matériel pédagogique Contacts avec les acteurs clefs pour s'assurer de leur participation 	80 000

⁷ Dans les programmes de l'UNCDF, le montant moyen des investissements par personne varie normalement entre 2 et 7 USD. Les montants pour le Fond de Développement Local dépendront du choix final fait par rapport à la zone d'intervention pour les investissements.

LOBI: Initiatives transfrontalières de développement Local pour l'Afrique de l'UNCDF

Communication	Matériel de communication préparé et diffusé	<ul style="list-style-type: none"> • Evènement et activités relatives au lancement du programme • Edition et diffusion de Brochures • Réalisation et diffusion d'émissions radios et autres évènements Production et diffusion de matériel audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> • Emissions, brochures, documents audio et visuel, revues de presse 	50 000
Coûts de mise en œuvre du programme				
Gestion de programme				
Phase I (1 Expert régional, 1 an et ½) + logistique et support technique				450 000
Phase II (1 Expert régional, ½ an) + logistique et support technique				200 000
Phase III (1 expert régional, 3 ans + 1 équipe de projet (1 coordinateur, 2 experts, 2 chauffeurs, 1 assistant) + logistique et support technique				2 000 000
Coût total du programme (5 ans)				11 000 000
Frais UNCDF (7%)				770 000

Annexe 2 : Terms of reference of the Technical Specialist

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT FUND JOB DESCRIPTION

I. Position Information

Job Code Title: Technical Specialist
Position Number: 00070590
Department: Local Development Unit
Reports to: Technical Advisor (P-4)
Reports:
Position Status: Development Project Fund

Current Grade: P-4
Approved Grade:
Position Classified by:
Classification Approved by:

II. Organizational Context

The overall objective of the **Local Cross-Border Initiative (LOBI)** proposed by UNCDF is to strengthen the cross-border governance in the West Africa region through the definition of regional and national cross-border strategies and the promotion of pilot cross-border local development processes to improve the economic stability and human security.

The programme will be implemented in two pilot cross-border areas in West Africa in partnership with the Economic Community of West African States (ECOWAS) and the African Economic and Monetary Union (UEMOA). UNCDF will use local authorities as key entry points and partners in (1) **the Burkina-Ivory Cost-Mali** cross-border area and (2) Niger – Burkina – Mali area within the process of local development and decentralization. This program proposes to strengthen the capacities and to increase financing of these neglected areas, both using international aid flows and national development programs. Piloting a cross-border local development fund to increase investments as well as supporting innovations in local economic development, gender and food security will directly contribute to the sustainability of the provision of basic services to cross-border communities.

While national level negotiations will drive development efforts including decentralization, at the sub-regional level, UEMOA and ECOWAS will play a key role in pushing the cross border cooperation and regional integration agenda. The project will be implemented in three phases:

- **Phase 1** will be focused on achieving political results both with regional institutions and national counterparts during one year and a half. A regional governance framework will be developed and negotiated and the cross-border cooperation in West Africa will be defined. Strategies for cross-border cooperation will be followed by assignment of responsibilities and capacity development at the national levels. A Local Development Cross-Border process, including institutional and financial

mechanisms leading to investments relevant for the cross-border communities will be developed.

- **Phase 2** will consist of a technical review which will assess results achieved in Phase 1 activities and will produce a road map for Phase 3. This review will take place during six months.
- **Phase 3** will be devoted to the investment phase and the Local Development Fund implementation in a specific area during a next period of 3 years. The cross border LDF will be piloted in one area in West Africa, including participatory planning and budgeting process with local governments, based on a performance system leading to relevant investments for the cross border communities.

III. Functions / Key Results Expected

The TS will implement the first and second phase of the LOBI, which required the development of substantive and strategic functions. The TS will be expected to carry out the following functions :

Technical functions

- (a) Develop a specific technical UNCDF knowledge and innovative approaches of territorial development, especially on cross border and regional integration
- (b) Initiate and support strategic lobbying and argumentation in West Africa Initiate knowledge and experiences capitalization and lobbying in different political arenas,
- (c) Support the communication and capacity building around cross border and local development thematic : pedagogic documents, fliers and other communication papers on cross border, local development and regional integration,
- (d) Develop the legal aspect of cross border and regional integration : Support legislation debate and legal documents preparation, review of local governments rights in targeted countries,
Partnership and debate : initiate meeting amounts stakeholders at local, national and regional level, build partnership with regional organizations and national authorities, develop partnership building at the Advocacy level

Policy functions

- (a) Contribute to policy development and advocacy with key stakeholders at local, national and regional level : local governments and local government associations, ministries of internal affairs and local government, WAMEU and ECOWAS,
- (b) Facilitate and act as resource person for UNCDF and institutions with regard to development of evidence-based policy framework,

Monitoring, evaluation and resources mobilization : with the regional portfolio specialist support, the TS will :

- (a) Coordinate program activities, develop and implement annual and regional work plan,
- (b) Define program baseline, design indicators and monitor the program,
- (c) Identify and pursue resources mobilization opportunities in order to prepare the third program Phase.

IV. Impact of Results

The role of the TS is to achieve results defined in the LOBI project document :

- Negotiate and define a regional governance option to improve the cross-border cooperation in West Africa.
- Support national governments to define strategies for cross-border cooperation and responsibilities of the chosen pilot intervention area. A participatory planning and budgeting Local Development Cross-Border process will be implemented leading to investments relevant for the cross-border communities.
- Define a cross-border Local Development Fund (LDF) (institutional and financial mechanism).
- Capitalize the regional negotiation process and gather information on the pilot phase
- Support a resource mobilization process in order to insure the third phase implementation

V. Competencies

Functional Competencies:

Advocacy/Advancing A Policy-Oriented Agenda

Level 2: Analysis and creation of messages and strategies

- Creates effective advocacy strategies
- Performs analysis of political situations and scenarios, and contributes to the formulation of institutional responses
- Contributes to UNCDF practice areas and builds knowledge in at least one practice areas, and shares;
- Ability to advocate and provide policy advice on local governance and regional integration

Results-Based Programme Development and Management

Level 1.1: Contributing to results through provision of information

- Provides information for linkages across programme activities to help identify critical points of integration
- Provides information and documentation on specific stages of projects/programme implementation
- Provides background information to identify opportunities for project development and helps drafting proposals
- Participates in the formulation of project proposals
- Ability to lead strategic planning, results-based management and reporting. Full project cycle mastery, excellent work/project planning skills.

Building Strategic Partnerships

Level 2: Identifying and building partnerships

- Effectively networks with partners seizing opportunities to build strategic alliances relevant to UNDP's mandate and strategic agenda
- Identifies needs and interventions for capacity building of counterparts, clients and potential partners
- Promotes UNCDF's agenda in inter-agency meetings

- Sensitivity to and responsiveness to all partners.

Innovation and Marketing New Approaches

Level 2: Developing new approaches

- Seeks a broad range of perspectives in developing project proposals
- Identifies new approaches and promotes their use in other situations
- Creates an environment that fosters innovation and innovative thinking
- Makes the case for innovative ideas from the team with own supervisor
- Ability to lead implementation of new systems (business side), and affect staff behavioural/attitudinal change

Resource Mobilization

Level 2: Implementing resource mobilization strategies

- Ability to provide high quality policy advice services on related issues;
- In-depth practical knowledge of inter-disciplinary development issues; and,
- Experience in design, monitoring and evaluation of development projects.

Promoting Organizational Learning and Knowledge Sharing

Level 2: Developing tools and mechanisms

- Makes the case for innovative ideas documenting successes and building them into the design of new approaches
- Identifies new approaches and strategies that promote the use of tools and mechanisms

Job Knowledge/Technical Expertise

Level 2: In-depth knowledge of the subject-matter

- In-depth knowledge on development issues with special focus on local governance and regional integration
- Excellent knowledge of monitoring: Good understanding of indicators and logical framework management
- Understands more advanced aspects of primary area of specialization as well as the fundamental concepts of related disciplines
- Keeps abreast of new developments in area of professional discipline and job knowledge and seeks to develop him/herself professionally
- Demonstrates comprehensive knowledge of information technology and applies it in work assignments
- Demonstrates comprehensive understanding and knowledge of the current guidelines and project management tools and utilizes these regularly in work assignments
- Analyzes information on potential bilateral donors and national counterparts to recommend a strategic approach
- Identifies and compiles lessons learned
- Ability to formulate and manage budgets, manage contributions and investments

Global Leadership and Advocacy for UNCDF’s Goals

Level 2: Analysis and creation of messages and strategies

- Performed analysis of political situations and scenarios, and contributes to the formulation of institutional responses
- Uses the opportunity to bring forward and disseminate materials for global advocacy work and adapts it for use at country level

Client Orientation

Level 2: Contributing to positive outcomes for the client

- Anticipates client needs
- Works towards creating an enabling environment for a smooth relationship between the clients and service provider
- Demonstrates understanding of client’s perspective
- Solicits feedback on service provision and quality

Core Competencies:

- Promoting ethics and integrity, creating organizational precedents
- Building support and political acumen
- Building staff competence, creating an environment of creativity and innovation
- Building and promoting effective teams
- Creating and promoting enabling environment for open communication
- Creating an emotionally intelligent organization
- Leveraging conflict in the interests of UNDP & setting standards
- Sharing knowledge across the organization and building a culture of knowledge sharing and learning. **Promoting learning and knowledge management/sharing is the responsibility of each staff member.**
- Fair and transparent decision making; calculated risk-taking

VI. Recruitment Qualifications	
Education:	<ul style="list-style-type: none"> • Master Degree or higher in Social Science, Public Administration, Development Studies or relevant discipline;
Experience:	<ul style="list-style-type: none"> • At least 7 years of work experience in the area of local governance, regional integration including two years of experience in developing countries, preference will be given to candidates with extensive experience.; • Experience in legal and institutional aspects of local governance and regional integration; • Experience in designing local level planning, budgeting; • S/he has excellent written French and capacity to provide high quality reports in a professional and timely manner. • Experience of working with government officials will be an added advantage. • Experience of West Africa will be an advantage.

Language Requirements:	<ul style="list-style-type: none"> Excellent command of the French language, good knowledge of English will be appreciated
------------------------	---

VII. Signatures- Post Description Certification		
Incumbent <i>(if applicable)</i>		
Name	Signature	Date
Supervisor		
Name / Title	Signature	Date
Chief Division/Section		
Name / Title	Signature	Date

Annexe 3 : Programme de l'UEMOA sur la zone IIRSAHEL, Fiche de projet

<p>UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE ----- La Commission ----- Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme ----- Dossier suivi par Aminata SY - Tél. : 0022678872584 asy@uemoa.int</p>	
---	---

INITIATIVE POUR L'INTEGRATION DES INFRASTRUCTURES REGIONALES DU SAHEL (2011-2012)

Un projet pilote transfrontalier initié par huit collectivités territoriales du Sahel de l'espace UEMOA

La Commission de l'UEMOA est engagée depuis 2008 la mise en œuvre de l'axe stratégique « Développement de la solidarité et renforcement de la cohésion sociale » de la Politique d'Aménagement du Territoire Communautaire à travers une approche territoriale du développement visant à impliquer davantage les collectivités territoriales dans le processus d'intégration régionale.

Ce processus itératif a abouti à la réalisation d'actions et partenariats stratégiques avec les acteurs. Dans le cadre du « Projet Initiative pour l'Intégration Régionale du Sahel (IIRSAHEL), la Commission apporte un appui financier et technique aux collectivités territoriales du Sahel au Burkina Faso (Dori, Djibo, Gorom-Gorom et Sebba), au Mali (Gao et Tombouctou) et au Niger (Téra et Tillabéry).

Outre l'assistance à la formulation de fiches projets, la Commission a accordé une subvention de 30 millions de FCFA à la Cellule Technique chargée de mettre en œuvre des actions prioritaires du projet IIRSAHEL. Ces actions prioritaires ont été inscrites dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme de l'UEMOA et portent sur l'aménagement de la mare de Gao (Mali), de Dori (Burkina) et du marché de Téra (Niger). Le montant de ces actions prioritaires s'élève à **3 350 000 000 milliards de FCFA**.

Deux collectivités du projet IIRSAHEL à savoir les Communes de Dori au Burkina Faso et Téra au Niger bénéficient également d'un soutien technique et financier de l'Union européenne dans le cadre du programme « accès à l'eau potable et assainissement » à concurrence de 2 millions d'euros.

Annexe 4 : LOBI - Local Cross-Border Initiative - Stratégie de Communication

1. Objectifs

Le but du programme est « de renforcer la gouvernance transfrontalière grâce à la définition de stratégies régionales et nationales et à la promotion de projets pilotes de développement local transfrontaliers, ceci afin d'améliorer la stabilité dans les régions ciblées ».

À l'appui de cet objectif, la stratégie de communication vise à:

- Sensibiliser les partenaires à l'importance de concevoir des stratégies d'intégration à un niveau inter-régional afin de promouvoir un environnement politique stable et un développement économique durable
- Propager la contribution du programme à l'amélioration de prestations de services, de la sécurité économique et de la stabilité politique dans la zone du programme
- Démontrer les résultats significatifs et concrets du programme
- Capitaliser sur les leçons apprises, augmenter la visibilité du programme et supporter l'extension des zones d'intervention
- Assurer que toutes les parties prenantes ont le même niveau d'information et par conséquent assurer une mise en œuvre transparente du programme et susciter de la confiance dans le programme
- Démontrer à travers une implémentation transparente que les fonds mise à la disposition du programme sont utilisés efficacement

2. Groupes cibles

Les groupes cibles peuvent être divisés en trois grandes sous-groupes, allant du niveau global au niveau national et local.

Sur le niveau global, le plaidoyer informe et motive les bailleurs de fonds, les partenaires et partenaires potentiels à créer un environnement favorable pour atteindre les objectifs du programme et les objectifs de développement.

Sur le plan régional, la communication et la coordination engage et soutient la participation des institutions régionales et des groupes civiques pour soutenir le progrès vers les objectifs de développement.

Au niveau national et local, la propagation des objectifs du programme et la mobilisation sociale permettra d'informer et de motiver les populations cibles.

	Groupes cibles
Global	Bailleurs de fond: actuels (Luxembourg), potentiels (UE, Espagne, Suisse, etc.), agences des Nations Unies
Regional	Institutions Régionales: UEMOA, ECOWAS ONGs dans la région region: p.ex. Enda Diapol
National &Local	UNDP/UNCDF bureaux de pays Gouvernements nationaux Communautés régionaux et locales Bénéficiaires

3. Stratégie:

Transmission	Portée	Message	Résultat	Coût	Chronologie		
					Phase I	Phase II	Phase III
Evénement de lancement	Bailleurs de fond, partenaires au niveau régional et national, partenaires potentiels.	Aperçu du programme	Sensibilisation sur les objectifs du programme et sa contribution au développement		X		
Brochure	Les bailleurs de fonds et les partenaires : - Diffusion à l'événement de lancement - Distribution aux bailleurs de fonds et partenaires pour les informer sur les objectifs du programme	Aperçu du programme	Présenter la contribution du programme au développement transfrontalier		X		
Communiqués de presse et bulletins d'information	Toutes les groupes cibles à travers : - Des publications dans la presse nationale et locale - Des publications dans la presse internationale - La diffusion à travers des groupes de communication des Nations Unies - Le site internet de l'UNCDF et les sites des partenaires - Les médias sociaux	Informations sur les activités et interventions	Les bailleurs de fonds, les partenaires, les partenaires potentiels et le public sont informés des activités et des interventions du programme pour assurer la transparence et la confiance dans la mise en œuvre du programme		X	X	X
Table ronde des donateurs	Bailleurs de fond, partenaires, partenaires potentiels.	Revue des effets accomplis et le plan à suivre	Transparence de l'implémentation du programme et occasion de revoir le programme ensemble			X	
TV/ Documentaire	Toutes les groupes cibles à travers : - Projections publiques dans les villages - Chaînes de télévision nationales - La diffusion à travers des groupes de communication des Nations Unies - Le site internet de l'UNCDF et les sites des partenaires - Les médias sociaux	Assurer une large diffusion pour augmenter la visibilité du programme	Sensibilisation sur les problèmes locaux et présenter l'approche du programme pour les résoudre				X
Radio	National et local à travers : - Stations nationales, régionales et de radio communautaires	Informations générales sur le programme et des nouvelles sur les activités du programme	Toutes les parties prenantes et les bénéficiaires potentiels de partager les mêmes informations.			X	X
Posters, prospectus	National et local à travers : - La diffusion nationale, régionale et locale par le personnel du projet et les autorités locales	Des informations spécifiques sur les activités ou des interventions	Les parties prenantes locales et les bénéficiaires potentiels sont informés sur les événements et activités		X	X	X